Ministère de l'Urbanisme et Habitat
Guichet Unique de Délivrance de Permis de Construire
DIRECTION GENERALE

LISTE DES DOCUMENTS REQUIS

Demande de Permis de Construire

Veuillez préparer et numériser l'ensemble des documents listés ci-dessous avant de soumettre votre demande. Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur pour complément.

VOLET ADMINISTRATIF

[]	Titre de propriété en vigueur (Certificat d'enregistrement OU Contrat de location OU Attestation d'occupation parcellaire OU Acte notarié)
[]	Avis urbanistique
[]	Quittance assurance TRC « Tout Risque Chantier »

VOLET TECHNIQUE — Documents de base (tous projets)

[]	Plan de situation 1/2000 (îlots et lotissements)
[]	Plan de masse 1/200 ou 1/500
[]	Plan d'implantation (fosse septique + puits perdu)
[]	Plan de fondation
[]	Coupes transversale et longitudinale
[]	Quatre façades
[]	Plans cotés
[]	Plans aménagés
[]	Plan d'assainissement (canalisations + évacuation)
[]	Plans de plomberie
[]	Plans d'électricité
[]	Plan de structure
[]	Plan de couverture
[]	Devis estimatif et descriptif
[]	Notes de calcul structures & stabilité

VOLET TECHNIQUE — R+4 et plus (conditionnel)

Documents supplémentaires requis uniquement pour les bâtiments de R+4 étages et plus.

[]	Essais laboratoire portance sol
[]	Maquette projet dans environnement (recommandée)
[]	Plan machinerie (ascenseur, climatisation, etc.)

SOUMISSION EN LIGNE

Tous les documents doivent être numérisés (scan) en format PDF, JPG ou PNG avec une résolution minimale de 150 DPI.

Soumettez votre dossier complet via le portail GUPEC : https://sgp.gupec-rdc.cd

Fait à Kinshasa, le 07/11/2026

Direction Générale — GUPEC

Base légale :

Décret n°22/21 du 24 Mai 2022 portant Création, Organisation et Fonctionnement du Guichet Unique de Délivrance de Permis de Construire.

Arrêté ministériel n°058/CAB/MIN.ETAT/MIN-UH/2022 du 13 juin 2022 portant mesures d'exécution du Décret sus-évoqué.

Arrêté interministériel n°014/CAB/MINETAT-UH/220 et n°067/CAB/MIN/FINANCES/220 du 11 juin 2020 portant fixation des taux des droits, taxes et redevances.